



Que dois me payer mon patron si je pars ?

Par **titi**, le **11/11/2009** à **14:04**

Bonjour, à tous et toutes .rnMa question peut sembler être nul , mais si je part (démission de ma part) de la société où je travaille depuis 8 ans ! Quand mon patron va me donner mon solde de tout comptes . Es ce que je suis dans mon droit de lui réclamer par exemple :rnmes jours de fractionnement congés payer soit 16 jours rnmes bonus d'heures sup en repos compensatoire rnet mes primes de salissures (lavage de mes bleus de travail chez moi avec ma lessive) .rnJ'ai bien sûr pleins d'autres questions (mon boss ne respecte la loi , que si elle va dans son sens) mais chaque chose en son temps rnBien sincèrement.

Par **titi**, le **16/11/2009** à **09:46**

les questions sont nombreuses ; mais les réponses beaucoup moins !!rndommage , je pense pouvoir trouver de l'aide mais au vu de la rapidité des réponses j'aurais largement dû aller à l'inspection du travail !!!rnbonne chance à tous les autres quand même

Par **titi**, le **28/11/2009** à **11:06**

encore un site de merde , vous valez pas l'inspection du travail